

DÉPARTEMENT
DES ARDENNES

ARRONDISSEMENT
ET CANTON
DE RETHEL

COMMUNE
DE
COUCY



CONSEIL MUNICIPAL
de COUCY
Séance du 26 janvier 2010

Présidence : David POTIER, Maire

Présents : Andrée LARCHER, Francine CONNOT, Thérèse RIVA, Daniel LANGLET, Gilles MAILLARD, Denis FOSSIER, Daniel LAMBERT
Laurence COULMY, Nadine DELSUC et Emmanuel SIMON

Absents Excusés :

Secrétaire de séance : Daniel LAMBERT

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la précédente réunion de Conseil Municipal.

Le maire demande qu'un point relatif à un changement de nomenclature comptable soit ajouté à l'ordre du jour. L'ordre du jour modifié est accepté à l'unanimité.

CHANGEMENT DE NOMENCLATURE COMPTABLE

Le maire expose à l'assemblée qu'en raison de l'augmentation de la population de la commune, la nomenclature comptable doit être modifiée pour correspondre à la Strate « Communes de plus de 500 habitants ».

Après en avoir discuté, les membres du Conseil acceptent le changement de nomenclature.

Vote à l'unanimité.

SELECTION DES ENTREPRISES POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DU BATIMENT COMMUNAL

Dans le cadre de la poursuite des travaux de rénovation du bâtiment communal de Coucy 2, le Maire présente au Conseil Municipal les devis des différentes entreprises concernant la rénovation des cotés et du toit du bâtiment communal, la place devant le bâtiment et la pose d'une enseigne.

- 3 entreprises ont répondu à la demande de devis pour la rénovation, le traitement et la remise en peinture du toit :
 - La Retheloise de Nettoyage pour un montant de 6270 € HT
 - APE pour un montant de 7920 € HT
 - Crémon Franck pour un montant de 3521 € HT

Après en avoir discuté, les membres du conseil sélectionnent l'entreprise CREMON

Vote à l'unanimité

- 2 entreprises ont répondu à la demande de devis pour la rénovation et la remise en peinture de l'ensemble du bâtiment :
 - APE pour un montant de 9448 € HT
 - Crémon Franck pour un montant de 8032.52 € HT

Après en avoir discuté, les membres du conseil sélectionnent l'entreprise CREMON

Vote à l'unanimité

- 2 entreprises ont répondu à la demande de devis pour l'aménagement de la place devant le bâtiment
 - Baudon pour un montant de 11937,00 € HT
 - Richard pour un montant de 11242,50 € HT

Après en avoir discuté, les membres du conseil sélectionnent l'entreprise RICHARD

Vote à l'unanimité

- 1 entreprise a répondu à la demande de devis pour une enseigne
 - Fournel pour un montant de 2551 € HT

Après en avoir discuté, les membres du conseil sélectionnent l'entreprise Fournel mais demandent des modifications sur la forme de l'enseigne

Vote à l'unanimité

TRAVAUX DE VIABILISATION du CHEMIN DE LA FOSSE DES CHAMPS

Le maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de faire des demandes de subventions pour financer la 1^{ère} tranche des travaux de viabilisation du chemin de la Fosse des Champs.

Après en avoir discuté, les membres du conseil

- Décident de voter les travaux de la 1^{ère} tranche du chemin de la fosse des champs comme suit :
 - Voirie et canalisation eau 44 181,50 €
 - Réseaux eau et fourreaux : 39 786,00 €
 - Réseau électrique MT 15 487,84 €
 - Pose de candélabres 12 070,03 €
 - Provision pour risques et divers 13 382,00 €
- Chargent le maire de demander les subventions les plus élevées possibles.

Vote à l'unanimité

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX GRANDE RUE

Le maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de faire des demandes de subventions pour financer la 1^{ère} tranche des travaux de rénovation et de mise aux normes de la voirie dans le secteur de la mairie.

Après en avoir discuté, les membres du conseil

- Décident de voter les travaux comme suit :
 - Mise aux normes voirie et canalisation d'évacuation en eau : 55 207,50 €
 - Pose de candélabres et mise en valeur des bâtiments publics 24 152,00 €
 - Étude sur l'état des canalisations d'évacuation des eaux 1 412,50 €
 - Provisions pour risques et divers 9000,00 €
- Chargent le maire de demander les subventions les plus élevées possibles.

Vote à l'unanimité

Le maire ajoute qu'il a été nécessaire de réaliser les frais d'étude pour connaître l'état des canalisations d'évacuation des eaux. Des devis ont été demandés auprès de 2 entreprises :

- SATER pour un montant HT de 1412.50 €
- SOGESSAE pour un montant HT de 1250.00 €

L'entreprise SATER a été sélectionnée.

Les membres du Conseil valident ce choix et invitent le maire à imputer les travaux d'étude en investissement

Vote à l'unanimité

MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE

Le maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de faire des demandes de subventions pour financer la mise en conformité électrique du boîtier de la mairie

Après en avoir discuté, les membres du conseil

- Décident de voter les travaux comme suit :
 - Mise aux normes du boîtier électrique : 2339,00 €
- Chargent le maire de demander les subventions les plus élevées possibles.
- Chargent le maire d'adjoindre à cette demande de subvention la pose de la porte de confidentialité au secrétariat
- Sélectionnent l'entreprise DEMISSY pour la pose de cette porte pour un montant de 785 € HT

Vote à l'unanimité

ACHAT D'UN RADAR DE SENSIBILISATION A LA VITESSE DE CIRCULATION

Le maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de faire des demandes de subventions pour financer l'achat d'un radar de sensibilisation à la vitesse de la circulation

Après en avoir discuté, les membres du conseil

- Décident de voter l'achat comme suit :
 - Radar de Sensibilisation : 2088,00 €
- Chargent le maire de demander les subventions les plus élevées possibles.

Vote à l'unanimité

ACHAT DE PETIT EQUIPEMENT D'OUTILLAGE

Le maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de faire des demandes de subventions pour financer l'acquisition de petit équipement d'outillage pour l'entretien des espaces verts et de la voirie.

Après en avoir discuté, les membres du conseil

- Décident de voter les acquisitions de petit équipement d'outillage comme suit :
 - Remorque 497,49 €
 - Équipement mobile d'arrosage 1550,22 €
- Chargent le maire de demander les subventions les plus élevées possibles.
- Chargent le maire d'adjoindre à cette demande de subvention l'acquisition du tracteur votée lors d'une précédente réunion

Vote à l'unanimité

DEMANDE D'AIDE

Le Maire informe les membres du Conseil que l'association la Croix Rouge a demandé une participation de la mairie sur une demande d'aide d'un foyer de la commune.

Après en avoir discuté, les membres du Conseil votent une aide exceptionnelle de 100 €

Vote 7 pour 4 Contre

La séance est levée à 20H15